

Le Fonds international de développement agricole lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a été créé en 1997 à titre d'organisme spécialisé des Nations Unies, à la suite d'une décision prise à la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974. Membre fondateur, le Canada a activement participé à l'élaboration du mandat, des objectifs et de la structure de l'organisme.

Le FIDA, qui a son siège social à Rome, lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural dans les régions à faible revenu et à déficit vivrier. Il finance des projets de développement rural, en particulier ceux qui visent à aider les régions pauvres à accroître leur production alimentaire et leur revenu, et à améliorer leurs normes de santé, de nutrition et d'éducation, la sécurité alimentaire des ménages étant un objectif stratégique.

Le FIDA cible les groupes suivants : paysans possédant peu ou aucune terre, exploitations agricoles peu rentables, collectivités vivant de la pêche artisanale ou pratiquant la pêche à petite échelle, populations nomades et indigènes, femmes pauvres des milieux ruraux.

Le FIDA n'emprunte pas de capitaux sur les marchés internationaux; il compte plutôt sur les dons provenant des reconstitutions de ressources et des revenus d'investissements. Il finance neuf grands types de projets : développement agricole, développement rural, crédit, irrigation, élevage, pêche, établissement des personnes déplacées, entreposage et transformation des aliments.

En 1997, le FIDA a approuvé 33 nouveaux prêts d'une valeur de 408 millions de dollars américains. Il offre aussi des programmes de subventions limitées (35 millions de dollars américains en 1997) à l'appui de la recherche agricole et de certains établissements de formation et de coalitions d'organisations non gouvernementales (ONG). Tous les ans, le Canada injecte au Fonds la somme de 9,2 millions de dollars.

Le FIDA produit un rapport sur les occasions d'affaires, dans lequel il présente les projets approuvés par son Bureau exécutif. Le processus d'achat est entamé dès que sont remplies les conditions du prêt. Le prêt devient concret trois mois ou plus après l'approbation du projet, selon les projets.

Étant donné que la mise en œuvre des projets incombe aux pays emprunteurs, les entreprises et sociétés qui s'y intéressent

devraient communiquer avec les organismes nationaux d'exécution pour obtenir des précisions sur les possibilités d'affaires.

Le Fonds est dirigé par un Bureau exécutif composé de 18 directeurs. Huit d'entre eux représentent les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), quatre représentent les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et six autres, des pays en voie de développement.

Les entreprises et particuliers désireux d'offrir des services d'experts-conseils peuvent s'inscrire auprès du FIDA en communiquant avec M^{me} Giulia Romagnoli, à Rome, tél. : (011-39-6) 5459-2002, téléc. : (011-39-6) 504363, courriel : g.romagnoli@ifad.org. Le site Web du FIDA se trouve à l'adresse <http://www.ifad.org>.

IFInet

Le « Rapport trimestriel de la BERD » est maintenant disponible sur IFInet.

Les prochains numéros du « Rapport trimestriel » préparé par le Bureau de l'administrateur du Canada et du Maroc seront publiés sous la rubrique « Publications et Guides » à laquelle on accède par l'icône « Projets d'investissements internationaux » du site IFInet (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/ifinet>)

Voici la table des matières de ce numéro :

- La première visite à Moscou du président de la BERD, M. Horst Kohler
- La première réaction de la BERD à la crise russe
- L'incidence de la crise russe sur le portefeuille de la BERD
- La réaction de la City financière (Londres) à la crise russe
- La Réunion annuelle Banque mondiale-FMI
- Les projets approuvés par la BERD au trimestre dernier
- Les stratégies par pays approuvées par la BERD au trimestre dernier
- La BERD et l'An 2000

IFInet : taillez-vous une part du marché des IFI

Sur le site Web du Ministère (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/ifinet>), vous trouverez IFInet, qui a pour objet de vous aider à accroître vos chances de succès dans la poursuite d'occasions d'affaires offertes par les institutions financières internationales (IFI). Ce site vous permet d'avoir accès à des renseignements sur les projets financés par les IFI et sur ceux que réalisent des entreprises d'experts-conseils canadiens pour les IFI, à une liste des projets de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et à des guides d'affaires pour les exportateurs. Aussi n'oubliez pas de consulter la nouvelle page « Projets d'investissement internationaux ».